

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 19 mai 2006
(convocation du 5 mai 2006)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Mai Deux Mil Six à 17 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPRAT Christophe, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie (jusqu'à 18h)
M. CAZABONNE Didier à CAZABONNE Alain (jusqu'à 18h)
M. DAVID Alain à M. COUTURIER Jean-Louis
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à Mme. CAZALET Anne-Marie
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. LABARDIN Michel à Mme. FAYET Véronique
M. MERCIER Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. PUJOL Patrick à M. DUCHENE Michel
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme. CARTRON Françoise
M. BANAYAN Alexis à Mme. BRUNET Françoise
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge
Mme. BRACQ Mireille à M. CASTEL Lucien
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
M. CANIVENC René à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CARTI Michel à M. HERITIE Michel
M. CORDOBA Aimé à M. SARRAT Didier
M. DAVID Jean-Louis à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
M. DELAUX Stéphan à M. BRON Jean-Charles

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. CAZENAVE Charles
Mme. DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. DUTIL Silvére à M. JAULT Daniel
Mme. FAORO Michèle à M. PIERRE Maurice
M. FAYET Guy à Mme. CASTANET Anne
M. FERILLOT Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. BAUDRY Claude
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. HOUDEBERT Henri (jusqu'à 18h)
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à M. MERCHERZ Jean
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry
M. MONCASSIN Alain à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. NEUVILLE Michel
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à Mme. VIGNE Elisabeth
M. PONS Henri à Mme. PALVADEAU Chrystèle
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à Mme. RAFFARD Florence
M. RESPAUD Jacques à M. GRANET Michel (jusqu'à 18h)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. GUICHOUX Jacques
M. TAVART Jean-Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mme. TOUTON Elisabeth à M. QUERON Robert

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - BRUGES - ZAC du TASTA - Aménagement Paysager -
Mobilier urbain - Création d'un belvédère
Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux réalise sur la Commune de Bruges, une zone d'aménagement concerté nommée ZAC du TASTA.

A ce jour, la réalisation de la voirie et des réseaux divers d'infrastructures de la première phase sont en cours de finition.

A ces travaux de voirie doivent succéder l'aménagement paysager ainsi que la mise en place de mobilier urbain.

Pour ce faire, la Direction des grands travaux a élaboré un dossier de consultation en forme d'appel d'offres ouvert (en application des dispositions des articles 21-21.12 et 21-21.13 du C.G.C.T., le dossier de consultation est tenu à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marché -13^{ème} étage) pour la dévolution des travaux suivants :

- Mise en œuvre de plantations le long des voies, place et mail
- Reprofilage et reprise des talus des canaux et bassins
- Engazonnement
- Création de cheminement promenade et aires de détente sur la périphérie des plans d'eau
- Mise en œuvre de tunage en protection des berges des plans d'eau
- Pose de mobilier urbain : bancs, corbeilles de propreté, bornes et potelets.
- Création d'un belvédère au débouché du mail planté sur le bassin Nord
- Traitement paysager au débouché de la rue Messenger sur le boulevard du Parc des Expositions
- Pose de glissière bois sur l'avenue Périé le long des bassins.

L'aménagement paysager n'intervenant qu'une fois les travaux de voirie et réseaux divers achevés pour chaque tranche de réalisation de la ZAC, il est fait recours à l'article 72 du Code des Marchés Publics relatif au marché fractionné.

Ces travaux sont estimés à 3 243 065 € HT et se décomposent de la manière suivante :

- Une tranche ferme correspondant à la phase 1 d'aménagement (estimée à 1 445 660 € HT) : Traitement du Bassin Nord, plantations sur les rues Messenger, De Souza Mendes, Manaud, Fragonard et Périé, place de la Station sous vide, mail, création d'un belvédère
- Tranche conditionnelle 1 correspondant à la phase 2 d'aménagement (estimée à 1 132 835 € HT) : Traitement du Bassin Sud et Canal Sud : tunage en pied de talus du canal, engazonnement, création cheminement promenade
- Tranche conditionnelle 2 correspondant à la phase 3 d'aménagement (estimée à 664 570 € HT) : Traitement du canal Nord : tunage en pied de talus du canal, engazonnement, création cheminement promenade

Cette dépense sera imputée dans le cadre de l'exercice budgétaire considéré, au budget annexe des ZAC, chapitre 011 - Compte 605 – CRB D710 – programme ZAC 03.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du nouveau code des marchés publics.
- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'une entreprise, soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, ou modifié en application de l'article 59, soit par un marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-1-1^{er} alinéa dudit code.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 mai 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. SERGE LAMAISSON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
1 JUIN 2006**

